



Il était une Foy

Janvier 2018 N°39

Le Journal de Sainte-Foy-de-Peyrolières



**Bonjour
à toutes
et à tous,**

C'est avec grand plaisir que l'équipe des

agents et élus réunis vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous démarrons 2018 avec ce journal municipal, principalement dédié au bilan à mi-mandat qui couvre les 3 dernières années.

C'est l'occasion de comparer nos réalisations avec les engagements pris en 2014.

Appuyés par les agents communaux et intercommunaux, les services de l'état et ceux du Conseil Départemental, nous avançons malgré les changements perturbants liés aux modifications des lois (ALUR pour l'urbanisme, NOTRe pour le découpage des territoires...).

L'énergie, la disponibilité et la persévérance de l'équipe municipale permettent de tenir nos objectifs.

L'année 2018 verra la finalisation de plusieurs projets tels que le nouveau terrain de grands jeux intercommunal, la restauration intégrale de la chapelle de la Salvetat, la montée en débit d'Internet, la borne de recharge pour véhicules électriques, la cuisine partagée entre l'EHPAD et les écoles.

En ce début d'année, je souhaite aussi m'associer à l'ensemble du Conseil Municipal pour remercier celles et ceux qui s'investissent pour notre village, en tant que bénévoles dans des associations, en participant à des actions citoyennes, et en tant que conjoint(e)s des élu(e)s.

Encore une très bonne année à vous toutes et tous à Sainte-Foy-de-Peyrolières.

Votre Maire,
François Vives

Cuisine partagée

Bientôt en régime de croisière



Depuis le 6 Novembre le prestataire de la restauration scolaire sur notre commune a changé.

Les repas sont livrés par le prestataire de l'EHPAD, actuellement la société ELIOR. Cette opération a été possible grâce à la construction d'une extension de l'EHPAD pour y abriter une cuisine toute neuve.

La liaison chaude prévue initialement n'est pas encore en œuvre pour des raisons administratives cependant des réglages sont en cours afin d'obtenir une restauration de qualité pour nos enfants.

Ce projet devrait prochainement porter ses fruits.

Le démarrage n'est pas simple et peut causer quelques difficultés. Mais chaque acteur est attentif à apporter des solutions d'amélioration dans cette phase de transition.

La commission cantine réunissant des élus, du personnel Mairie, les directeurs des écoles et de l'ALAE et des parents d'élèves se réunit régulièrement depuis 2008.

Elle a intégré dans la boucle le nouveau prestataire. Le travail de cette commission est effectué en étroite relation avec une diététicienne et le fournisseur pour permettre de proposer des menus équilibrés et appréciés des enfants.

La production des repas sera très prochainement relocalisée sur la commune avec l'espoir de développer des partenariats avec des producteurs locaux.

Ce projet tant attendu mérite une mobilisation forte de tous les acteurs pour « transformer l'essai ».

Dans votre journal de janvier...

Recensement population > Page 2
Présentation des agents

Nos engagements > Pages 3 à 6
Bilan à mi-mandat

Famille > Page 2
Le PACS en mairie

Gratuité des transports > Page 7
Pour les 65 ans et plus



Du 18 janvier au 17 février 2018

Recensement de la population

5 agents recenseurs sillonneront la commune, découpée en districts, afin de collecter des informations pour la traditionnelle campagne de recensement de l'INSEE.

Recrutés et rémunérés par la mairie, les agents recenseurs se présenteront à votre domicile munis d'une carte officielle. Le recensement est un outil d'information auquel tout le monde, sans exception, doit se soumettre.

Le recensement par Internet avec www.le-recensement-et-moi.fr

Les agents se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice (codes & identifiants de connexion au site). La saisie est simple et beaucoup plus rapide que sur papier.

Grâce à la déclaration en ligne, 31 tonnes de papier ont été économisées en 2015 ! Alors cliquez et répondez en ligne comme 3,4 millions de Français.

Le questionnaire papier, c'est toujours possible

Si vous préférez remplir les questionnaires papier, les agents distribuent une feuille de logement et un bulletin par habitant du logement. Ensuite, vous convenez ensemble d'un rendez-vous pour qu'ils les récupèrent.

À quoi sert le recensement ?

Le recensement permet de dénombrer la population des communes. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux...), déterminer les moyens de transports à développer, organiser les élections, calculer la dotation globale de fonctionnement... Il permet de connaître la composition de la population, les caractéristiques de l'habitat, l'évolution des activités professionnelles et de l'emploi. Ces chiffres sont indispensables à la définition des politiques publiques nationales.



Véronique Galin



Nathalie Dangla



Lisa Bron



Nicolas Meresse



Olivier Couvrant

Présentation des agents recenseurs pour la commune de Sainte-Foy

Numéros

La Mairie à votre service :

2, Avenue du 8 mai 1945
Tél. : 05 61 91 73 09
Standard du lundi au vendredi 8h30-12h/14h-17h30 (le jeudi jusqu'à 19h) et samedi 8h30-12h
Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte hors ouverture du standard de la mairie
Tél. : 06 37 64 56 23
Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr
Site : www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Changement des horaires d'ouverture,

à partir du 2 janvier 2018 :
Lundi - mardi 14h-17h30
Fermé le mercredi
Jeudi 8h30-12h/14h-19h
Vendredi 8h30-12h/14h-17h
Samedi 8h30-12h
L'accueil de la mairie sera désormais ouvert le jeudi jusqu'à 19h

Ecole maternelle :

Tél. : 05 61 91 97 89

Ecole élémentaire :

Tél. : 05 61 91 66 50

Restauration Scolaire :

Tél. : 05 62 23 83 35

ALAE : Tél. : 05 61 91 44 14

Ludothèque :

Tél. : 05 61 91 73 09

Location de salles :

Tél. : 05 61 91 73 09

Autres numéros

La Poste : Tél. : 05 61 91 49 56

CCAS Sainte-Foy :

Tél. : 05 61 91 73 09

Service Action Sociale :

Tél. : 09 72 21 36 29

Qualité de l'air

Vignette Crit'Air

Les jours de pic de pollution, la préfecture de la Haute-Garonne peut mettre en place la circulation différenciée à Toulouse grâce à la vignette Crit'Air. Cette vignette est un document sécurisé qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. La demande de vignette se fait en ligne, sur le site <https://www.cerificat-air.gouv.fr/>, et est facturée



4,18 €. Il faut ensuite l'apposer sur le pare-brise.

En cas de circulation différenciée, seuls les véhicules dotés de vignettes Crit'Air 1, 2 ou 3 sont autorisés à circuler dans le périmètre délimité par le périphérique toulousain (périphérique exclu).

Famille

Pacte Civil de Solidarité

Depuis le 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement de la déclaration, de la modification et de la dissolution des PACS se fait en mairie, dans la commune où les partenaires fixent leur résidence.

Qui peut se pacser ? Comment faire ? Quelles pièces fournir ? Obtenir un modèle de convention et établir une pré-de-

mande : Retrouvez toutes les démarches préalables sur le site www.service-public.fr

L'enregistrement du PACS se fait uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du **Service État-civil de la mairie.**
Tél 05 61 91 73 09.

Bilan

à mi-mandat

L'équipe municipale travaille au quotidien à la mise en œuvre des propositions que vous avez approuvées lors des élections municipales de mars 2014 en nous donnant mandat.

Dans un contexte où tout n'est pas toujours possible, nous essayons de trouver des solutions pour répondre à nos engagements.

À mi-mandat nous souhaitons donc vous rendre compte des réalisations de manière concrète et objective.



Notre engagement : faciliter la vie sur la commune



Aider au développement du village

Nous l'avons fait :

- > En modifiant le Plan Local d'Urbanisme (2 modifications effectuées.)
- > En créant une station d'épuration

Ce sera fait :

- > Une 3^{ème} modification et une révision allégée du PLU
- > Un futur lotissement avec différents types d'habitations
- > Un nouveau bâtiment du Service technique

Améliorer le cadre de vie

Nous l'avons fait :

- > Aménagement de l'Allée des Platanes et de l'îlot central Avenue du 11 novembre
- > Entretien/changement du mobilier urbain
- > Rénovation de la Chapelle Sainte-Anne, de la Croix de la Salvetat et du Christ du Parayre
- > Création d'un sens unique Chemin Notre dame du Lait

Ce sera fait :

- > Aménagement du centre du village avec nouveaux espaces verts et bancs
- > Amélioration de l'accessibilité





Aménager des zones de loisirs

Nous l'avons fait :

- > Création du city stade
- > Installation d'un râtelier à vélos au centre du village
- > Rénovation de l'aire de jeux

Ce sera fait :

- > Aménagement des abords du city stade



Communiquer régulièrement

Nous l'avons fait :

- > Installation d'un panneau lumineux d'information
- > Continuité du site Internet et du Journal municipal trimestriel
- > Création des soirées Parlons-en
- > Réduction de l'affichage sauvage

Soutien aux écoles

Nous l'avons fait :

- > Extension de l'école maternelle et rénovation du dortoir
- > Remplacement des jeux extérieurs de l'école maternelle
- > Création d'une cuisine partagée EHPAD/Restauration scolaire
- > Aménagement des rythmes scolaires
- > Poursuite des commissions de suivi Restauration scolaire/Rythmes scolaires
- > Création d'un potager pédagogique

C'est à l'étude :

- > Nouveau groupe scolaire école élémentaire



Circulation piétonne et cyclable

C'est à l'étude :

- > Création d'une liaison piétonnière Sainte-Foy/Saint-Lys et d'une piste cyclable

Notre engagement : Gérer le budget avec pertinence

Nous l'avons fait :

- > Maîtrise du budget avec étude prospective à mi-mandat
- > Recherche de nouveaux types de subventions (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux – souscriptions)

- > Recherche des pistes d'économie (réduction de la consommation énergétique)
- > Participation active aux projets intercommunaux
- > Maîtrise des taux des taxes locales

Notre engagement : Développer les emplois de proximité

Accompagnement à l'implantation de nouvelles activités économiques et soutien au maintien/reprise des commerces

Nous l'avons fait :

- > Création de la cuisine partagée à l'EHPAD
- > Reprise de la boulangerie, du restaurant du centre, installation ostéopathe – sophrologue – psychologue
- > Recherche de nouveaux commerçants pour le marché de plein vent
- > Accueil de « La ruche qui dit oui » (distribution des achats groupés) pour permettre la poursuite de l'activité sur Sainte-Foy

C'est en cours :

- > Amélioration du débit Internet pour permettre l'installation d'entreprises et une utilisation familiale satisfaisante

Nous « insistons » pour :

- > Créer une zone d'activités (dossier en cours à la Sous-préfecture)
- > Obtenir un distributeur automatique de billets (refus en 2014-2015-2016-2017. Nous essaierons encore en 2018.)

Nous restons attentifs :

- > Aux personnes qui souhaiteraient implanter leur commerce ou leur activité à Sainte-Foy
- > Aux solutions qui permettent de faire vivre le marché de plein vent

Notre engagement : Soutenir la vie des associations

Amélioration des modes de communication

Nous l'avons fait :

- > Guide des associations et diffusion des activités sur les supports municipaux
- > Amélioration du site Internet

C'est pour bientôt :

- > Disponibilité du calendrier annuel des manifestations sur le site Internet

Amélioration/création des structures

Nous l'avons fait :

- > Second terrain de grands jeux
- > Rénovation des cours de tennis, bâtiment préfabriqué pour le Tennis, Rénovation de la salle du Parayre, achats de tables et frigidaire

C'est à l'étude :

- > Mise à disposition d'une salle pour les aînés

Coordination des activités et partenariats avec l'extérieur

Nous l'avons fait :

- > Forum des associations
- > Soutien aux nouvelles manifestations : Journées du Patrimoine, Course La Foyenne, Festival Terre de Jazz, Festival 3PA, 31 Notes d'été, Festival Gar ô gorille, Rando Passion



Notre engagement : Renforcer la citoyenneté



Amélioration de la sécurité

Nous l'avons fait :

- > Plan Communal de Sauvegarde et exercice de sécurité
- Plan de Prévention des Risques Technologiques
- > Création de poteaux incendie (1 par an)
- > Obtention de la limitation de vitesse à 70km/h sur les axes principaux de la commune
- > Amélioration de la visibilité au Chemin Ricard

Nous avons commencé :

- > Sensibilisation aux associations et aux habitants sur les gestes qui sauvent
- > Amélioration de la sécurité lors des manifestations

Agir en faveur de la citoyenneté

Nous l'avons fait :

- > Challenge annuel intercommunal « Nettoyons la nature »
- > Cérémonie de citoyenneté pour les nouveaux électeurs, remise de médailles du travail, remise de médailles du village
- > Invitations aux enfants à participer aux cérémonies du souvenir, accueil chaque année en mairie d'une classe de CE2 pour découvrir la vie publique locale
- > Conférence-débat et exposition « Laïcité »

C'est pour bientôt :

- > Création d'un Conseil municipal des jeunes



Notre engagement : Améliorer la qualité de vie

Actions en faveur de la solidarité

Nous l'avons fait :

- > Poursuite des rencontres intergénérationnelles : Galette aînés/écoles, après-midi de jeux, soutien à la kermesse de l'EHPAD
- > Création des visites à domicile aux personnes vulnérables.



Développement des services en ligne

Nous l'avons fait :

- > Simplification des démarches : inscription sur les listes électorales, changement d'adresse, recensement militaire, état civil, demandes de conteneurs

C'est pour bientôt :

- > Paiement en ligne des factures de restauration scolaire

Actions éco-responsables

Nous l'avons fait :

- > Mise en place de nouvelles pratiques Zéro Phyto par les agents municipaux
- > Création de l'Atlas de la biodiversité à Sainte-Foy
- > Mise en place de nouveaux points d'apport volontaire pour le verre et le textile
- > Création d'une aire de covoiturage
- > Travail en partenariat pour la création de la Ligne 5 Bus Arc-en-ciel
- > Chantier participatif pour la plantation d'une haie au stade

C'est pour bientôt :

- > Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques
- > Actions suite aux diagnostics énergétiques des bâtiments



Entretien des chemins de randonnée

Nous l'avons fait :

- > Fléchage sentiers de randonnée
- > Réhabilitation du chemin d'En Naure



Vivre à Sainte-Foy en 14-18

Hiver 1918



Le dernier hiver de la guerre sera long et rude : de la mi-décembre 1917 à la mi-janvier 1918, le froid va durer et la neige va s'installer.

A la fin de l'année 1917, quand l'abbé Contrasty, curé de Sainte-Foy, fait imprimer son « Histoire de Sainte-Foy », son témoignage est accablant : sur la commune qui compte un millier d'habitants, plus de 220 hommes de 18 à 50 ans sont partis combattre et 90 familles sont dans la peine.

25 hommes qui habitaient le territoire communal sont déjà morts mais il y a aussi les 8 autres hommes, nés à Sainte-Foy et qui, après leur mariage, avaient élu domicile ailleurs ; on compte aussi 5 familles du village qui ont perdu leur gendre.

A ces familles il faut ajouter celles de la trentaine de blessés, frappés plus ou moins grièvement par balles, éclats d'obus ou atteints par des gaz asphyxiants et



celles des 10 soldats prisonniers quelque part, en zone occupée ou en Allemagne dont on sait seulement qu'ils sont astreints à de lourds travaux et connaissent des conditions de détention difficiles.

On dénombre aussi 11 disparus, certains n'ont plus donné signe de vie depuis le début de la guerre, on est sans nouvelle des

autres depuis un an ou plus...

Les autres Foyens ou ceux qui sont revenus du front travaillent dans les usines et les ateliers nationaux pour produire des armes. Les conditions de vie sont pénibles. En février 1918, le régime de la carte du pain est instauré. La ration journalière est fixée à 300 grammes.

Etat civil

Du 26 sept au 15 déc 2017

Naissances

Thiago MOLA

Mariages

BEN ICHOU Anaïs
et SAISSET Guillaume

Décès

ADELL Roger
ABADIE Nicole
ABADIE Robert
DURANTE Virgile
CELESTIN Gisèle
MOUROCQ Michel
PUJOL Marie
BÉLARD Alice



Brigitte Céré Sophrologue Praticienne

Mme Céré propose un accompagnement bienveillant et tout en douceur, pour aider à retrouver bien-être et apaisement face aux difficultés du quotidien.

Formée à l'Ecole Supérieure de Sophrologie Appliquée de Vincennes, elle est diplômée certifiée RNCP (Répertoire National de la Certification Professionnelle), niveau de qualité III.

Adresse : 11 Avenue du 8 Mai 1945 - Consultations sur rendez-vous
Mail : cere.brigitte@sfr.fr
Tel : 06 86 61 44 45
Site Internet : www.cere-sophrologue31.com

Gratuité des transports Pour les personnes de 65 ans et plus

Avec le Conseil départemental, les Haut-Garonnais de 65 ans et plus peuvent voyager gratuitement sur l'ensemble des réseaux de transports collectifs de la Haute-Garonne.

Conditions : être domicilié à Sainte-Foy et être non-imposable sur le revenu.

Comment faire ?

Rendez-vous en mairie avec les pièces suivantes : carte d'identité ou passeport, 1 photo d'identité, avis de non-imposition sur le revenu.

Votre dossier sera transmis à la Direction des Transports du Conseil Départemental. Celui-ci enverra directement à domicile, votre carte Pastel ainsi que les bons de transport correspondant.

La Carte Pastel est une carte de transport unique qui permet de voyager sur plusieurs réseaux de



transport en commun :

- Le réseau de cars Arc-en-ciel du Conseil départemental de la Haute-Garonne
- Le réseau urbain bus-métrotram toulousain de Tisséo SMTC
- Le réseau des TER et des cars régionaux du Conseil Régional Occitanie
- Le réseau tarnais Tarnbus du Conseil départemental du Tarn



Saffran Wyatt-Allemand Psychologue clinicienne et psychothérapeute

Installée à Sainte-Foy depuis le mois de septembre, Mme Wyatt-Allemand propose des consultations psychologiques à celles et ceux qui rencontrent un moment difficile à surmonter dans leur vie, qu'il s'agisse de difficultés personnelles, familiales, affectives ou encore professionnelles. Elle reçoit les enfants, les adolescents, les adultes et les familles.

Adresse :
11 Avenue du 8 Mai 1945
Mail : info@saffranallemandpsy.com
Tél : 06 40 09 18 07
Site internet : www.saffranallemandpsychologue.com



Festif

Patrimoine

Transports d'hier et d'aujourd'hui

Le Comité du Patrimoine de Sainte-Foy organisera **dimanche 16 septembre 2018**, une journée « Les Transports d'hier et d'aujourd'hui », pour les Journées Européennes du Patrimoine. Le but : rassembler un maximum de véhicules anciens (vélo, 2 roues, voitures, camions, bus, charrettes, tracteurs) mais aussi chevaux, ânes ou tout autre moyen de locomotion utilisé par nos aïeux et nous.

Si vous voulez profiter de cette journée pour exposer vos bijoux et participer au rallye touristique

sur la commune de Sainte-Foy, contacter la mairie au : 05 61 91 73 09.

Nouvelle activité

Le yoga

L'association Sainte-Foy Sports et Loisirs propose à partir du mois de janvier 2018 des cours de yoga. Les cours seront assurés par Séverine Bloch et auront lieu à la salle des fêtes le mercredi de 10h30 à 11h30, le jeudi de 19h à 20h et un jour à définir de 12h15 et 13h15. Inscriptions et infos auprès de l'association Sainte-Foy Sports et loisirs.



Site Internet : <http://sainte-foy-sport-et-loisirs.e-monsite.com/>
Mail : saintefoysportetloisirs@gmail.com
Autres activités de l'association : piloxing, postural ball, danse, aikido, gym, poterie, zumba.

En préparation

Salon du livre

L'Agora de Sainte-Foy recherche des bénévoles pour la préparation du Salon du Livre du mois de juin 2018.

Les personnes intéressées peuvent contacter Jacques Majos au : 05 62 20 58 98.

L'Assemblée Générale de l'association se tiendra le mercredi 17 janvier 2018 à 20h30, salle des associations, au 1^{er} étage de la mairie de Sainte-Foy.

Quand dois-je sortir le conteneur ?

Le calendrier des ordures ménagères et du tri sélectif pour Sainte-Foy est disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Le city stade inauguré



Inauguration du city stade vendredi 8 décembre - Nous remercions de leur présence : Cécile Lenglet Sous-préfet de Muret, Sandrine Duarte Conseillère départementale, Guy Patti Président et Jean-Charles Piteau Directeur de la

CAF de Haute-Garonne, Gérard Capblanquet Président de la CC Cœur de Garonne, Delphine Esther Conseillère technique de la CAF Haute-Garonne et tous ceux qui ont participé à cet événement.

.....

Janvier

Vend.5 janv – Vœux de la municipalité à 19h
Salle des fêtes

Vend.26 janv – Galette inter-génération Aînés/Ecoles
Salle des fêtes

.....

Février

Dim.4 février – bourse aux vêtements de 8h à 17h
Par les Fidésidiades
Salle des fêtes

Sam.10 fév – Fête du jeu à 14h30 Par les Bisounours
Salle des fêtes

.....

Mars

Sam.10 ou dim.11 mars Carnaval à 14h ou 15h...
Par l'AFPEL
Salle des fêtes

Jeu.15 mars – Soirée Parlons-en pour l'avenir de Sainte-Foy à 21h
Salle des fêtes

Sam.17 mars – Loto des Fidésidiades à 20h30
Salle des fêtes

Sam.17 mars – Soirée gourmande de l'ACCA à 20h
Salle du Parayre

Dim.29 mars – Sortie Vieux gréments à Sète (34)
Par les Zamis en balade



Chantier participatif Plantation d'une haie champêtre le 10 décembre : une soixantaine de courageux participants ont affronté le mauvais temps pour ce geste citoyen. Un grand merci à tous !



Tous les dimanches
Marché de plein vent
de 8h à 12h

La mairie à votre service

Contacter la Mairie : Tél. : 05 61 91 73 09 - Fax : 05 67 80 68 51
Astreinte soir et WE : 06 37 64 56 23 - Courriel : mairie@sainte-foy-de-peyrolieres.fr
Horaires d'ouverture : **Lundi et mardi** : 14h - 17h30. **Judi** : 8h30 - 12h et 14h - 19h
Vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h. **Samedi** : 8h30 - 12h. Fermé le mercredi

www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr



Responsable de publication : François VIVES
Réalisation : aldorande-communication - Impression : Editions Bucerep, tél : 05 61 21 15 72
Imprimé sur papier PEFC. **Ont participé à la réalisation de ce bulletin** : Le maire : François VIVES, le Comité communication : Dominique GUYS, Sylvie DUPIN, Aniko SAGODI, Joëlle ESCALLE, Bernard REMY.
Coordination : Sandrine GRI.